

REUNION APE du 8 FEVRIER 2012

Présents : Lucie Dalibot, Valérie Erin, Stéphanie Geslin, Lucile Gimeno, Aude Guérin, Magalie Icher, Philippe Langlois, Florence Lhomme, Carine Pannetier, Sandrine Perrier, Delphine Roussel, Erwan Salaun, Eric Turquet, Nathalie Vapillon, Morgan Vidal.

FESTIVITES

- Tea Boum (5 février) : La Tea Boum n'a pu avoir lieu pour cause de neige. Elle est reportée au 24 mars, à la suite du Carnaval.
- Carnaval (24 mars) : Magalie Icher informe la gendarmerie du parcours retenu.
- Fête de l'école (23 juin) : le lundi 16 janvier une délégation APE a rencontré une partie de l'équipe pédagogique des écoles publiques maternelle et élémentaire, afin de préparer la fête des écoles.

Une enseignante est intéressée pour élaborer des affiches. Les classes de CP et une classe de CM1 prépareront un spectacle. L'exposition d'ouvrages d'élèves semble possible dans la salle Paul Féval.

Eric aura besoin d'un ou une volontaire pour l'aider à organiser la fête des écoles.

PROJET D'ECOLE ET CE D'ELEMENTAIRE

Voir compte-rendu à suivre, qui nous sera fourni par Madame Bauduin.

Il serait utile de demander le calendrier des prochains CE et conseils des maîtres, afin de préparer au mieux les questions des parents d'élèves.

RENTREE 2012-2013

La fermeture d'une classe de maternelle a été décidée par l'Inspection Académique. Madame Gatel a envoyé un courrier à l'Inspecteur manifestant son vif mécontentement et demandant que cette décision ne soit pas définitive.

La municipalité a par ailleurs édité des flyers demandant aux familles d'inscrire au plus vite leur(s) enfant(s) à l'école maternelle Le Centaure. Ils seront affichés dans tous les lieux publics et certains commerces.

PREVENTION ROUTIERE

Une formation au code de la route est assurée tous les 2 ans pour les classes de CM2 par la gendarmerie. Les élèves arrivant en CM2 les autres années en sont alors privés.

Il serait envisagé aujourd'hui de faire assurer cette formation, tous les ans, par le policier

municipal.

La municipalité demande à l'APE et à l'APEL d'acheter le matériel nécessaire, soit 600 € par association.

Madame Bauduin exposera son projet à Morgan et Stéphanie, le vendredi 10 février. Une décision sera prise à la suite de leur compte-rendu.

QUESTIONS POUR LE CE DE MATERNELLE

La date de celui-ci ne nous a pas encore été communiquée, mais des questions seront à évoquer :

- Bilan financier de l'APE (subventions de l'année prochaine)
- Date des portes ouvertes : peut-être faudrait-il la programmer au mois de mars, afin d'accélérer les inscriptions.
- Activités pour la fête des écoles
- Photos de classe : la vente de photos individuelles permettrait à l'école de récolter plus d'argent pour financer ses projets.

N'hésitez pas à faire part de nouvelles questions par mail.

PROBLEMES DE COMPORTEMENT

Dans la cour de l'école élémentaire, certains élèves harcèlent voire agressent (étranglement) d'autres élèves, souvent plus jeunes ou isolés. Une famille a déjà été convoquée à la mairie pour des faits survenus pendant le temps périscolaire (l'enfant a reçu un avertissement d'exclusion).

Il faut inviter les parents d'enfants concernés à prendre contact avec l'enseignante de leur enfant, puis avec Madame Bauduin, si le problème persiste.

Châteaugiron, le 9 février 2012.